

SEANCE du 11 avril 2024

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
15	15	14

Date de la convocation
26 mars 2024

Date d'affichage
26 mars 2024

Objet de la Délibération
Approbation du compte administratif 2023 et affectation du résultat

L'an deux mil vingt-quatre et le jeudi 11 avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur sous la présidence de M. Brun Michaël.

Présents : Mmes, Garniaux Martine, Laurençot Jennifer, Mougin Nathalie, Baros Florence, Diefenbacher Céline, Isabelle Jorgelin, Dubois Fanny (arrivée à 20h02).
Mrs, Brun Michaël, Greguor Olivier, Beluche Philippe, Duhaut Denis, Laurent Beaufrez, Lionel Bonsoir, Bouchot Morgan.

Absents excusés :

Absents :

Procuration : Mme Dieffenbacher Céline à M. Beluche Philippe ;

Public : Mme Messaoudi ; Mme Obstetar ; M. Camboni

M. Bouchot Morgan a été nommé Secrétaire de séance

Délibération n° 2024-13

Proposition de présidence : Monsieur le Maire propose Denis Duhaut.

VOTE : adoptée à l'unanimité

M le Maire présente le CA (assisté de M Beluche adjoint au budget)

Le conseil municipal examine le compte administratif de l'exercice 2023 lequel permet la comparaison entre les prévisions se rapportant à chaque chapitre, chaque article et le totale des émissions des titres de recettes ou de mandats réalisés en 2023. Il se résume comme suit :

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement 2023	1 177 988.57 €	1 021 413.23 €	415 697.28 €
Report exercice 2022	259 121.94 €		
Investissement 2023	879 199.48 €	646 558.62 €	- 88 218.56 €
Report exercice 2022		320 859.42 €	

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 415 697.28 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	156 575.34 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	259 121.94 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	415 697.28 €
D Solde d'exécution d'investissement	-88 218.56 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	0.00 €
Besoin de financement F	=D+E -88 218.56 €
AFFECTATION = C	=G+H 415 697.28 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	88 218.56 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	327 478.72 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Approuve le compte administratif 2023 de la commune ;
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

• Monsieur le Maire, Michael Brun quitte la salle pour le vote.

VOTE : adoptée à 12 voix POUR et 2 abstentions

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Le Maire, Michaël Brun

Le secrétaire de séance, Morgan Bouchot





Envoyé en préfecture le 16/04/2024
 Reçu en préfecture le 16/04/2024
 Publié le 
 ID : 090-219000718-20240411-2023_13_1-DE